

nos visites spéciales aux endroits du fleuve où nos égouts collecteurs déversent leur contenu. Nos eaux d'égout se déchargent dans le fleuve comme vous le savez, par quatre orifices de sortie principaux placés respectivement au bas des quais, vis-à-vis des rues Mills, McGill, de l'Avenue de Lorimier et du ruisseau Migeon. Nous avons visité ces débouchés différentes fois à eau haute, mais nous avons cru prudent de différer notre rapport jusqu'à aujourd'hui, afin de pouvoir constater *de visu* leur état de salubrité à eau basse. Si l'écoulement des eaux d'égout dans un port comme le nôtre, est tolérable au point de vue de salubrité publique, il n'y a aucune hésitation à regarder comme passable la condition des débouchés vis-à-vis la rue Mills et le ruisseau Migeon : la rapidité du courant est telle à ces endroits que les matières qui proviennent de nos égouts sont immédiatement entraînées au large et dissoutes sans donner aucune occasion de plainte de la part des citoyens du voisinage.

" Il n'en est pas de même quand aux deux autres débouchés, c'est-à-dire ceux des rues McGill et de Delorimier. Ces débouchés se trouvant placés tout près du rivage dans les bassins faits par les prolongements des quais, y déposent leur matière à eau morte, ce qui constitue de véritables cloaques d'eau stagnante, corrompue, susceptible de fermentation avec des conditions de température favorable et émettant alors des odeurs nauséabondes et dangereuses au point de vue de la santé publique. Ces odeurs pestilentielles ont été plusieurs fois l'objet de plaintes et de récriminations de la part non seulement des navigateurs, mais aussi des occupants et des propriétaires riverains pour le débouché de la rue McGill surtout, ainsi qu'il appert par les plaintes de MM. Dobell, Becket et Cie, H. et A. Allan.

Dans ces circonstances et en prévision de l'augmentation de la gravité de cette nuisance pour la santé publique de Montréal par la construction de la jetée du port qui devra encore amoindrir la force du courant du fleuve, nous devons soumettre à votre comité la recommandation d'un rapport au conseil demandant de prendre immédiatement les moyens nécessaires pour faire disparaître et prévenir la stagnation de nos eaux d'égout dans notre port. "

L'on ne saurait appuyer trop fortement les suggestions du Médecin de Santé. Nous voyons là en effet, un danger permanent non seulement pour les marins qui fréquentent le port et y puisent leur eau de table, mais encore pour toute la population.

Les maladies causées par une eau potable impure sont toujours extrêmement virulentes et se transmettent avec beaucoup de facilité.